

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service des plus de cinquante collectivités qui le composent actuellement.

Il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial.

Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire),
- Evaluation et gestion des risques d'inondation,
- Aménagement et gestion des eaux,
- Stimulation de la recherche du développement et de l'innovation

[www.eptb-loire.fr](http://www.eptb-loire.fr)

### Contexte

L'Etablissement accompagne depuis plus de 35 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Tel est notamment le cas depuis 2012 sur les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Etablissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) pour les ouvrages de protection à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial, en cours de finalisation en lien étroit avec les collectivités concernées ([www.eptb-loire.fr/paic/](http://www.eptb-loire.fr/paic/)).

Dans ce contexte, l'Etablissement s'est déjà vu confier par plusieurs EPCI la gestion de leurs digues non domaniales, pour un linéaire de l'ordre de 90 kilomètres (en Loire aval et en Loire moyenne). Des échanges sont en cours avec d'autres EPCI pour des interventions complémentaires en Loire amont.

Dans le même temps, il enregistre un nombre croissant de demandes d'**appui au titre de l'anticipation du transfert de gestion des digues domaniales**. Entre autres, les cinq EPCI concernés par le système d'endiguement du val d'Authion (dans les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire) ont sollicité l'Etablissement pour engager dès 2021 une mission de préfiguration de la reprise en gestion.

L'anticipation du transfert de gestion des digues domaniales à l'horizon 2024 faisant partie intégrante du PAIC dont l'Etablissement a pris l'initiative, une suite favorable a été réservée à ces demandes. C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de poursuivre la montée en charge progressive des moyens, *via* le recours à un renfort temporaire permettant d'engager rapidement la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'Etat concernés.

### Missions principales

Sous la supervision du directeur général des services, le(la) chargé(e) de mission recruté(e) interviendra en collaboration étroite avec les agents du service Dignes (1 chef de service, 5 chargé(e)s de mission, 3 chargé(e)s d'opération, un apprenti), ainsi que le géomaticien mobilisé pour 50 % de son temps sur le volet « Infrastructures de protection contre les inondations » et l'agent référent pour ce qui concerne les fonctions archivage/capitalisation des connaissances au sein de l'Etablissement.

Sur la base notamment des éléments dont la production est prévue pour l'établissement du procès-verbal de mise à disposition d'un bien immeuble affecté à l'exercice de la prévention des inondations, et de ceux déjà indiqués dans les conventions signées entre l'Etat et les EPCI pour la gestion des digues domaniales jusqu'en 2024, il lui appartiendra dans un premier temps :

- de conforter l'identification et la structuration de ces éléments (au regard de leurs finalités opérationnelles) ;
- d'organiser la récupération de ceux qui ne seraient pas déjà à disposition des EPCI concernés ou de l'Etablissement ;
- de formuler des propositions en termes de modalités d'analyse et de formats de restitution, pour l'aide à la décision des EPCI le cas échéant ;
- de faire valider par les EPCI les résultats de cette phase d'agrégation de données et informations.

Une attention particulière sera portée à la configuration d'un mode opératoire facilitant l'implication des services de l'Etat détenteurs/fournisseurs de données/informations, dans une perspective d'homogénéisation des échanges à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial.

Dans un deuxième temps, il lui appartiendra de rapprocher les éléments ainsi traités de ceux déjà mobilisés antérieurement, aux fins :

- d'analyse de type SWOT des modes de gestion envisagés pour les différentes missions à assurer au titre de la gestion intégrée des digues à l'horizon 2024 ;
- de projection des acteurs en situation opérationnelle d'exercice de cette dernière ;
- de mise en évidence des points de vigilance dans la réalisation du transfert de gestion.

**Compétences souhaitées et qualités requises**

- Formation Bac+5, Ingénieur ou master 2
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages et/ou prévention et gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
  - Hydraulique, hydrologie et modélisation
  - Ouvrages hydrauliques, génie civil et géotechnique
  - Conduite/suivi de travaux fluviaux
  - Cadre règlementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
  - Outils SIG (Q-GIS).
- Autonomie avec esprit d'équipe, capacité d'organisation et rigueur dans les interventions, aisance relationnelle, capacité d'analyse, de synthèse et de restitution

**Rémunération** : CDD de 6 mois éventuellement renouvelable pour la même durée (accroissement temporaire d'activités) - Cadre d'emploi des ingénieurs+ régime indemnitaire

**Poste basé à** : ORLEANS (45)

**Prise de fonction** : A partir d'avril 2021

**Déplacements** : Déplacements à prévoir Maine et Loire, Indre et Loire, Loir et Cher, Loiret, Cher et Nièvre (véhicule de service)

**Candidature** : CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 7 avril 2021 à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire, par voie électronique, à l'adresse suivante : [claire.coudyser@eptb-loire.fr](mailto:claire.coudyser@eptb-loire.fr)

**Renseignements** :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel

Mail : [emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr](mailto:emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr) Tél : 02.46.47.03.11